

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en Exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'An Deux Mil Vingt, le jeudi 28 Mai, à vingt heures trente minutes,
Le Conseil municipal de la commune de Authon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, par dérogation à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame CINTRAT Marie-José, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19/05/2020

Présents : M. BOURREE Steve, Mme CAHIER Aline, M. CINTRAT Jean-Luc, Mme CINTRAT Marie-José, M. FERRAND Arnaud, Mme FERRAND Joëlle, M. FORBIN Paterne, Mme FOUSSEREAU Nathalie, Mme GOHARZADEH Anne, M. HASLÉ Julien, M. HÉMOND Nicolas, M. HENRY Roland, M. JOB David, Mme NIZARD Véronique, Mme OURY Dominique

Absents excusés :

Absents :

M. Steve BOURRÉE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération fixant le nombre des adjoints au maire

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de AUTHON étant de QUINZE, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser le nombre de QUATRE. .

Vu la proposition de Mme le maire de créer TROIS postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

DÉCIDE de créer trois postes d'adjoints au maire.

CHARGE Mme le maire de procéder immédiatement à l'élection de ces TROIS adjoints au maire.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Authon, le 29 Mai 2020.

Madame Le Maire, CINTRAT Marie-José .



Transmise en Préfecture le 29/05 2020
Publiée ou notifiée le : 29/05/2020

Madame Le Maire, CINTRAT Marie-José

